

Rabat, le 9 août 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Déclaration de franchissement
de seuil de participation
FS/EM/22/2019**

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que la société Holmarcom SA a déclaré avoir effectué, le 2 août 2019, un apport de 33 712 970 actions Atlanta au profit de la société Holmarcom Insurance Activities SA qu'elle détient à 100%, franchissant ainsi directement à la baisse les seuils de participation de 66,66%, 50%, 33,33% et 20% dans le capital de la société Atlanta.

Suite à cette opération d'apport de titres, la société Holmarcom SA déclare détenir :

- * directement 6 696 429 actions Atlanta, soit 11,12% du capital de ladite société,
- * et indirectement 33 712 970 actions Atlanta représentant 56,01% du capital de ladite société, à travers sa filiale Holmarcom Insurance Activities SA.

La participation totale (directe et indirecte) de la Société Holmarcom SA dans le capital d'Atlanta est de 67,13%.

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 75

E-Mail : information_financiere@ammc.ma